

Enseignements Optionnels

DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN

Volume horaire d'enseignement 3h

L'enseignement de Droit et grands enjeux du monde contemporain vise à élargir les perspectives des élèves de terminale.

L'objectif de cet enseignement est moins d'offrir une anticipation d'une première année de droit à l'université – quoiqu'il puisse susciter chez certains élèves le goût d'une telle orientation à l'avenir – que de donner aux élèves l'occasion de réfléchir à l'existence et à l'utilité des normes juridiques, à leur portée sociale, à leur vertu pacificatrice, aux conditions de leur adoption et à celles de leur application.

Le choix a été fait de partir de questions concrètes qui mettent en scène des situations réelles afin d'identifier comment le droit y est présent et avec quels instruments, quels résultats et quelles limites il y répond. Parmi les thèmes abordés : liberté et sécurité ; égalité et lutte contre les discriminations ; droits de l'enfant, nationalité et migration ; évolution de la famille ; bioéthique et liberté de la personne ; propriété intellectuelle, etc.

Cet enseignement a pour finalités de :

- Contribuer à la formation de l'élève afin de lui permettre de devenir un citoyen éclairé par la découverte de l'environnement juridique dans lequel il évolue ;
- Comprendre le sens de la règle de droit pour en percevoir l'utilité en lien avec d'autres champs disciplinaires ;
- Favoriser la construction de l'esprit critique de l'élève par l'acquisition de la rigueur nécessaire à l'expression d'une pensée éclairée ;
- Permettre la découverte des métiers du droit et ainsi contribuer à la réflexion autour du parcours d'orientation de l'élève.

